

## Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© LTJ.C.

Les Sonégiens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On s'en rend donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

### DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022 une subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

## Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

## De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

# Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

### TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1<sup>er</sup> juillet de cette année – date des premiers envois

NAAST

## La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emporté avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Waymbergh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

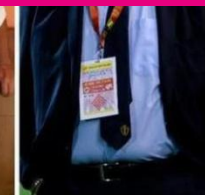
de Binche. La fraise est l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En fait, les choses se sont faites petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfenre, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE



Dans l'entourage de Bart De Wever, on n'exclut pas un départ du Premier ministre si aucun accord sur le budget n'est trouvé.

**1** 0 milliards d'euros. C'est l'économie que le gouvernement fédéral souhaite réaliser d'ici 2029. Pour y parvenir, l'Arizona doit prendre rapidement des mesures qui puissent être mises en œuvre sans tarder afin que leurs effets se concrétisent d'ici trois ans. L'enjeu est de taille. Un échec des négociations pourrait faire tomber le gouvernement et renvoyer le pays aux urnes. C'est le message que fait circuler la N-VA sous cape.

**"De nouvelles élections, ce serait de la folie".**

Ces mesures seront décidées lors du conclave budgétaire qui se tiendra début octobre. Cinq partis sont à la manœuvre : la N-VA, le MR, Les Engagés, Vooruit et le CD & V. Chacun a déjà ses idées sur la manière d'économiser cette somme. Certains, comme le MR, veulent le faire uniquement en réduisant les dépenses. D'autres souhaitent réduire les dépenses tout en trouvant de nouvelles recettes. Entendre : de nouvelles taxes ou un déplacement des charges fiscales (tax shift).

**Le plus dur : le compromis**

Le Premier ministre a déjà rencontré les partenaires lors de réunions bilatérales. Il se promène aujourd'hui au Seize avec une grande farde remplie de propositions pour résoudre les difficultés budgétaires. Mises bout à bout, ces propositions pourraient rapporter plus de 12 milliards d'économies,

entend-on. La difficulté ne serait donc pas de trouver le moyen de faire des économies, mais bien de trouver un compromis entre les cinq partis de la majorité.

Si la N-VA et le MR défendaient coûte que coûte une voie où seules les dépenses seraient réduites, les conséquences sociales seraient telles que Vooruit, le CD & V et Les Engagés quitteraient les négociations. Le MR a pourtant répété ces derniers mois qu'il n'était pas question de lever de nouvelles taxes. Ce point va donc créer des frictions.

Sur le volet dépenses, la N-VA, le MR et le CD & V maintiennent mordicus qu'il faut réduire les charges sur le travail car cela pourrait stimuler la croissance économique et, par effet rebond, alimenter les caisses de l'État. Mais un al-

lègement des charges fiscales pourrait, dans un premier temps, se traduire par une baisse des recettes.

**Des recettes stables**

Au Seize, on établit le plan de bataille à partir des projections du FMI et du BFP. Le Fonds monétaire international a estimé que le taux d'endettement prévu pour 2031 s'était amélioré d'environ 8 % du PIB grâce aux mesures déjà prises par l'Arizona en un an et demi, soit un effort de 50 milliards d'euros à l'horizon 2031. Pour l'exécutif, cela ne suffit pas.

Le Bureau fédéral du Plan fournit des chiffres qui donnent de l'eau au moulin de l'aile droite de l'exécutif. Les dépenses publiques ont augmenté depuis 2000, passant de 43 % à 52 % du PIB, alors que dans le même temps les recettes ont peu fluctué, s'établissant en 2000 tout comme aujourd'hui autour de 49 % du PIB. Pour la N-VA, c'est la preuve qu'il faut impérati-



La volonté du MR de n'avoir aucune nouvelle taxe sera un élément central des négociations. © BELGA

vement réduire les dépenses.

**Le risque d'un effet boule de neige**

À politique inchangée, les charges d'intérêt de la dette atteindraient 3,5 % du PIB. De quoi faire craindre aux experts économiques de la rue de la Loi l'arrivée d'un "effet boule de neige" : une situation où le paiement des charges d'intérêts alimente et accélère automatiquement la

hausse du taux d'endettement de l'État. Plus on attend, plus il sera difficile d'enrayer le phénomène.

Pour éviter ce scénario jugé "cauchemardesque", que seuls les anciens de la politique ont connu, le Premier ministre espère trouver un compromis entre les cinq partenaires de l'Arizona d'ici le 15, voire le 20 octobre. Passé ce délai, il ne serait plus possible de faire adopter le budget et l'Arizona devrait commencer l'année 2027 en douzièmes provisoires.

Pour Bart De Wever, ce serait un désaveu complet. Dans son entourage, on apprend qu'une absence d'accord sur le budget à cette échéance pourrait mener à son départ de la rue de la Loi. L'Anverso est monté au fédéral avec la volonté d'assainir les finances de l'État. Pour lui, l'occasion de le faire est maintenant ou jamais. En cas de "jamais", il pourrait donc y avoir une chute du gouvernement et, par conséquent, un retour aux élections.

Aucun des cinq partis de la majorité ne le souhaite. "De nouvelles élections, ce serait de la folie", déclare un habitué du Seize. Mais tous s'attendent à des négociations très difficiles qui pourraient buter sur des désaccords complets.



L'élaboration du nouveau budget risque de donner des maux de tête au Premier ministre. © BELGA

# “On va organiser la résistance”

## ENSEIGNEMENT

Valérie Glatigny a tenté de renouer le dialogue mais les syndicats socialistes et chrétien ont claqué la porte.

**L**a main tendue de la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny (MR) pour renouer le dialogue n'a pas réussi à atteindre les syndicats socialistes et chrétien de l'enseignement. Le 1er septembre, elle a rencontré différents acteurs de terrain mais la CSC, la CGSP et le Setca-Sel ont claqué la porte. *“Valérie Glatigny n'a toujours pas compris ce qu'est un conflit social ni comment il se règle”*, déplore Luc Tous-saint (CGSP Enseignement).

L'abandon de la fin de la nomination avec le maintien du CDle ne satisfait qu'à moitié les trois syndicats. La création d'un comité d'avis ne convainc pas plus. *“Tant qu'on n'a pas vu le gouvernement, ou à tout le moins Valérie Glatigny et Elisabeth Degryse (NdLR: ministre-présidente Engagée), la CSC ne participera plus à une réunion où chacun se renvoie la balle”*, annonce Roland Lahaye (CSC-Enseignement), furieux de l'absence de propositions concrètes pour apaiser les tensions. *“Qu'elle quitte son poste, on ne peut pas rester avec une ministre qui poursuit cette politique dont l'école ne veut pas.”*

À l'agence Belga, la ministre a indiqué qu'une invitation pour une réunion le 13 octobre sera lancée aux syndicats. *“La CSC, la CGSP et Setca-SEL ont indiqué ne vouloir discuter que d'un refinancement de la FWB par le Fédéral, ou d'un recul sur les mesures d'économies.”*

Or la libérale et l'Engagée ont fait savoir qu'une marche arrière est impossible. Dès lors, le durcissement des actions semble inétable. *“Je vois mal ce qui se passerait d'autre. Des écoles préparent déjà des actions. On va organiser la résistance”*, lâche Luc Toussaint. Le SLFP Enseignement est plus tempéré. *“Il faut être vigilant sur ce qui sera proposé par la suite. La ministre a dit qu'il n'y aurait plus d'économie, on attend les actes et les textes”*, indique Muriel Vigneron.

La reprise des blocages à Liège risque de faire tache d'huile. Le 10 septembre sera la première grosse mobilisation à Liège. Les syndicats n'excluent pas de prolonger le préavis si le gouvernement ne bouge pas d'ici le 27 septembre.

Zhen-Zhen Zveny

# Indexation des loyers: ce que le propriétaire peut (ou pas) faire

## IMMOBILIER

PEB, bail enregistré, rétroactivité, date anniversaire: les règles sont nombreuses et pas toujours respectées.

**L'**indexation du loyer permet au propriétaire d'adapter périodiquement le loyer à l'évolution du coût de la vie. Mais contrairement à une idée répandue, le bailleur ne peut pas augmenter le loyer quand il le souhaite. Les règles sont encadrées et présentent certaines différences entre Bruxelles et la Wallonie.

En principe, le loyer peut être indexé une fois par an, au plus tôt à la date anniversaire de l'entrée en vigueur du bail. L'indexation n'est pas automatique: le propriétaire doit la demander au locataire par écrit.

À Bruxelles, le propriétaire doit avoir enregistré le bail et avoir communiqué au locataire un certificat PEB valable pour pouvoir indexer le loyer. Un bail non enregistré ne peut donc pas être indexé à Bruxelles.

### ■ PEB obligatoire

Il en va de même en l'absence de certificat PEB communiqué au locataire: le propriétaire ne peut pas simplement appliquer l'indexation et fournir le certi-

ficat plus tard. Le certificat doit être valide au moment où l'indexation est demandée.

Cela ne signifie toutefois pas que le mauvais PEB interdit toujours l'indexation. Depuis le 14 octobre 2023, les logements classés PEB E, F ou G peuvent à nouveau être indexés à Bruxelles, mais, pour cer-

tains baux conclus avant le 14 octobre 2022, selon une formule adaptée comportant un facteur de correction. Plus le logement est énergivore, plus l'indexa-

**L'indexation ne peut être effectuée qu'une fois par an.**

tion est réduite.

En Wallonie, le principe général est similaire: le bail doit être écrit, l'indexation ne peut intervenir qu'une fois par an, à la

date anniversaire, et elle doit être demandée par écrit. Pour un bail de résidence principale, l'enregistrement est une condition indispensable à l'indexation. Tant que le bail n'est pas enregistré, le propriétaire ne peut donc pas indexer le loyer.

La Wallonie a cependant instauré un mécanisme spécifique pour les baux dont l'anniversaire se situait entre le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et le 31 octobre 2023. Pendant cette période, l'indexation était limitée en

fonction du PEB: elle était complète pour les logements A, B et C, limitée à 75% pour les logements D, à 50% pour les logements E, et interdite pour les logements F et G ou dépourvus de certificat PEB.

Cette mesure a encore des conséquences aujourd'hui: pour certains baux concernés, le montant adapté durant cette période sert de nouvelle base pour les indexations ultérieures.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, les logements présentant un PEB D, E, F ou G, ainsi que les logements sans certificat PEB, sont soumis à un mode de calcul particulier. Il ne faut donc pas appliquer mécaniquement la formule classique comme si aucune mesure temporaire n'avait existé.

Le propriétaire ne peut pas réclamer rétroactivement l'ensemble des indexations qu'il aurait pu demander depuis le début du bail.

L'indexation doit être demandée par écrit. Si le propriétaire oublie de l'appliquer à la date anniversaire, il peut encore la demander ultérieurement, mais l'effet rétroactif de sa demande est limité aux trois mois qui précèdent le mois de la demande.



■ Le propriétaire n'a pas tous les droits en matière d'indexation des loyers. © SHUTTERSTOCK/MER\_STUDIO

Vincent Schmidt

# Plus de 27 millions d'euros pour rénover sept écoles

## MONS-BORINAGE

Au total, 78 dossiers avaient été retenus. Dans la région, plusieurs écoles en profiteront.

**L**a Fédération Wallonie-Bruxelles a retenu 78 dossiers dans le cadre du troisième appel à projets de son Plan d'Investissement Exceptionnel dans les bâtiments scolaires.

La rénovation des bâtiments scolaires se poursuit en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une bonne nouvelle au regard de l'état de certaines infrastructures de la région. Le Gouvernement vient en effet d'approuver le classement des dossiers introduits par les pouvoirs organisateurs de l'ensei-

gnement obligatoire dans le cadre du troisième appel à projets du Plan d'Investissement Exceptionnel (PIE). Chez nous, ce sont sept établissements de Mons-Borinage qui bénéficieront de ces subsides, pour un montant cumulé de plus de 27,7 millions d'euros.

L'appel, lancé en 2024, avait été largement entendu, puisque ce ne sont pas moins de 522 dossiers qui ont in fine été jugés recevables. Ceux-ci ont été analysés par l'administration et au terme de la procédure et en fonction des

moyens disponibles, 78 dossiers ont été sélectionnés pour profiter des quelque 206 millions d'euros disponibles.

### ■ Sept projets pour Mons-Borinage

Dans la région de Mons-Borinage, sept établissements voient ainsi leur dossier retenu. Le projet le plus important concerne l'école fondamentale annexée à l'Athénée royal de Saint-Ghislain, sur le site de l'Avenue de l'Enseignement. Elle bénéficiera d'un investissement de 18 851 395 euros. À Colfontaine, trois établissements sont concernés: L'école Rampe Anfouette, avec 21 675 94 euros, l'école libre protestante Les Cèdres avec 4 823 07 euros, et

l'école communale Arthur Nazé, qui bénéficiera de 112 144 1 euros.

À Boussu, l'Institut technique et commercial Les Aumôniers du Travail dispose quant à lui d'une enveloppe de 3 344 819 euros. Deux autres établissements de la région sont également concernés: l'École fondamentale libre de Saint-Symphorien, à Mons avec 15 150 04 euros, et l'École maternelle libre de Quévy-le-Grand, à Quévy, avec 217 412 euros.

*"C'est une très bonne nouvelle pour les établissements et les pouvoirs organisateurs. Avec cette décision, nous donnons un coup d'accélérateur à la rénovation des infrastructures scolaires et démontrons que la rénovation est*

*bien une priorité pour ce Gouvernement", se réjouit Elisabeth Degryse, ministre-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge des Bâtiments scolaires.*

Le classement des projets a été établi sur base des critères et pondérations définis dans le décret PIE. Ceux-ci prennent notamment en compte l'état du bâtiment, ses performances énergétiques ainsi que le fait d'avoir été touché par les inondations de juillet 2021. *"Nous avons un retard à rattraper pour améliorer la qualité des lieux d'apprentissage des élèves/étudiantes et étudiants ou de travail pour les personnels",* estime Elisabeth Degryse.

**Emeline Berlier**



## ÉCAUSSINNES

# Google revoit les plans de son datacenter et demande la suppression de deux bâtiments

Via sa filiale belge Crystal Computing, le géant américain demande une modification de son permis obtenu il y a deux ans. Les citoyens de Seneffe et Écaussinnes peuvent à nouveau donner leur avis sur le projet.

LORE THOUVENIN

**E**n avril 2024, Google avait obtenu de la Région wallonne l'autorisation de construire trois centres de données sur les 36 hectares de terrain de la rue de la Ghellerée, dans la partie écaussinnoise du zoning de Feluy. Un projet qui devait générer 180 à 200 emplois directs (90 % d'emplois hennuyers).

Depuis, le site a simplement vu l'installation d'une cabine électrique et la pose de gaines de fibre optique. Le projet n'est pas pour autant aux oubliettes : la firme veut le modifier. La nouvelle demande prévoit désormais la suppression de deux bâtiments, les centres de données 1 et 3, ainsi que des équipements qui leur étaient liés.

### UN BÂTIMENT PLUS GRAND

Le bâtiment 2 serait, lui, modifié et sa taille augmentée. Sa capacité de stockage informatique serait également revue à la hausse. Autre changement : ses processus de refroidissement seraient

adaptés, avec l'installation de systèmes de refroidissement à l'air en remplacement du système à eau. Rappelons que l'utilisation de l'eau avait suscité des questions quant à la pollution des rejets et que le ministre François Desquesnes (Les Engagés) a récemment refusé le permis demandé par Crystal Computing pour le data center de Farciennes en raison de l'utilisation de l'eau de la Sambre, invoquant notamment les incertitudes liées aux sécheresses. Pour la seconde fois donc, une enquête publique est organisée et les riverains d'Écaussinnes et de Seneffe sont invités à se prononcer sur le projet jusqu'au 7 septembre à 10 h auprès de leur administration. « Nous avons pris l'initiative de rencontrer les représentants de la société lors du collège communal de ce 28 août », nous précise le bourgmestre d'Écaussinnes, Sébastien Deschamps (Ensemble), avec pour objectif de prendre connaissance de ce projet revu. Sans se prononcer sur le dossier à ce stade, il assure qu'« une attention particulière est donnée à ce projet et à ses incidences sur notre environnement par le collège communal ». La décision finale reviendra à la Région wallonne. ■

# « ON A PERDU DES DIZAINES DE MILLIERS DE TOURISTES » : LA FERMETURE DES VOIES D'EAU DU HAINAUT PLOMBE LA SAISON DANS LE CENTRE

Fortes chaleurs, fréquentations en baisse sur certains sites et surtout absence des activités des Voies d'eau du Hainaut : la saison touristique laisse un goût mitigé dans le Centre. Mais Strépy-Thieu confirme son potentiel.

LAURINE HANQUET

**L**e soleil et les fortes chaleurs n'auront pas forcément fait les affaires du tourisme dans la région du Centre cet été. Au moment de tirer un premier bilan de la saison, Laurent Cannizzaro, directeur de Centrisisme, évoque des résultats « assez mitigés », très variables selon les sites. Mais un élément pèse particulièrement : la fermeture des sites exploités auparavant par les Voies d'eau du Hainaut et la disparition des croisières touristiques sur le canal.

« De manière générale, le bilan est négatif parce qu'on a perdu deux sites de grande importance », constate Laurent Cannizzaro. Le directeur rappelle notamment l'importance qu'avaient les activités sur le canal ainsi que le domaine de Claire-Fontaine : « Lors des belles saisons, c'étaient des dizaines de milliers de touristes présents sur le territoire. » Centrisisme a tenté de limiter la casse en rouvrant partiellement au public l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu. Une initiative lancée

tardivement, en août après l'obtention des autorisations nécessaires, mais dont les premiers résultats confortent l'office du tourisme dans le potentiel du site.

## 1.772 VISITEURS EN CINQ WEEK-ENDS À STRÉPY-THIEU

Durant les cinq premiers week-ends d'ouverture, 1.772 visiteurs sont ainsi passés par le point d'accueil installé dans le hall de l'ascenseur. L'accès permet notamment de rejoindre le panorama du cinquième étage et de découvrir des expositions consacrées aux canaux et à la région du Centre. Des locations de vélos sont également proposées. L'expérience se poursuivra en septembre.

À cela s'ajoutent neuf activités de balades guidées autour du canal, qui ont attiré environ 400 personnes, ainsi que la chasse au trésor Totemus au départ de Strépy-Thieu, avec

357 participants depuis avril.

Loin de compenser les dizaines de milliers de visiteurs autrefois drainés par l'ensemble des activités des Voies d'eau, l'objectif était de ne pas rester inactif. Sur place, Laurent Cannizzaro le remarque : aux Belges s'ajoutent de nombreux touristes étrangers, principalement français et allemands, mais aussi italiens, espagnols, chinois ou slovènes. « Le potentiel attractif est toujours là », insiste-t-il. Pourtant, les activités des Voies d'eau du Hainaut sont à l'arrêt depuis le 31 mars dernier : « C'était assez impressionnant de voir qu'il continue à attirer du monde alors qu'il n'y a plus du tout de communication faite d'un

point de vue touristique ». Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le beau temps n'a pas systématiquement dopé les fréquentations. Les fortes



« Le beau temps n'a pas toujours dopé la fréquentation. La canicule a même joué contre certains sites »

Laurent Cannizzaro  
DIRECTEUR DE CENTRISISME

chaleurs ont même joué contre certains sites.

Dans le secteur muséal, Laurent Cannizzaro constate une baisse dans les établissements qui ne sont pas climatisés, tandis que le Musée royal de Mariemont et le site minier de Bois-du-Luc ont enregistré une hausse. Même constat en extérieur : le parc du Domaine du Château de Seneffe, très ouvert, a vu sa fréquentation diminuer de près de 25 % en juillet.

Le directeur de Centrisisme relève même une baisse au Point d'Eau malgré la canicule. « On aurait pu penser que les gens iraient chercher un peu de fraîcheur. Je m'attendais vraiment à une augmentation », reconnaît-il.

## DES HÉBERGEMENTS ENTRE BAISSÉ ET REPRISE

Les locations de vélos affichent en revanche une progression malgré la météo. Centrisisme en comptabilise 96, contre 70 l'année précédente. Un résultat d'autant plus positif que les fortes chaleurs ont provoqué 69 annulations. « Malgré cela, on est quand même en augmentation. Les chiffres auraient été beaucoup plus importants sans les canicules »,



relève-t-il.

Du côté des hébergements, les premiers retours transmis à Centrissime font état d'une baisse de 5 % en juillet, suivie d'une remontée en août, ce qui permet de rééquilibrer la saison. Certains établissements ont même constaté un effet inattendu de la canicule : des habitants de la région ont réservé une chambre sans réel besoin d'hébergement, mais avant tout pour profiter de la climatisation.

Les retours montrent également l'importance des grands rendez-vous dans la fréquentation des hébergements. « On voit l'effet d'une politique de programmation reprenant des événements majeurs :

c'est clair que cela incite davantage les gens à passer la nuit », souligne le directeur. Un constat qui n'a toutefois pas été systématique cet été : certains hébergements ont enregistré une baisse de fréquentation durant le Ronquières Festival, alors que ce type de grand rendez-vous favorise habituellement les nuitées. Une évolution que Laurent Cannizzaro ne s'explique pas à ce stade.

Pour lui, le bilan de cet été reste donc contrasté : « Pour nous, je suis assez content. Mais pour l'ensemble de la région, c'est clairement un bilan mitigé, en grosse partie avec l'impact de la fermeture des Voies d'eau. » ■

## LES PROJETS TOURISTIQUES QUI DEVRAIENT VOIR LE JOUR EN 2027

Si la saison 2026 a été marquée par la fermeture des activités des Voies d'eau du Hainaut, Laurent Cannizzaro espère déjà pouvoir proposer une offre touristique plus étoffée l'an prochain. Plusieurs dossiers sont sur la table autour du canal et de Strépy-Thieu.

La priorité reste de retrouver un exploitant privé pour les activités des sites des Voies d'eau. Le marché public n'est pas encore lancé, mais le directeur de Centrissime espère qu'il pourra aboutir à temps pour la prochaine saison. Des opérateurs ont déjà manifesté leur intérêt, notamment pour organiser des croisières. « Je ne doute pas qu'il y aura des opérateurs qui vont se positionner pour pouvoir exploiter les différents sites », assure-t-il. Le retour des bateaux permettrait notamment de redonner toute sa dimension touristique au canal. « Ce qui faisait le charme, c'étaient les croisières », insiste Laurent Cannizzaro. L'objectif à terme serait de pouvoir à nouveau proposer la boucle des

ascenseurs, notamment dans la partie classée à l'Unesco.

Autre projet : une aire de services pour motor-homes du côté de Strépy. Après plusieurs années de démarches, Centrissime vient de finaliser le dossier de demande de subvention. La concession nécessaire est désormais signée par toutes les parties et le dossier doit encore passer par le collège et le conseil communal avant d'être introduit. « Si c'est concluant, pour la saison prochaine, du côté de Strépy, on pourrait aussi avoir l'aire de services pour motor-homes », indique le directeur. Centrissime souhaite également pouvoir exploiter l'ascenseur hydraulique n°1, où une nouvelle exposition a été aménagée. Le site doit déjà connaître un premier test d'ouverture lors des Journées du patrimoine, ces 12 et 13 septembre, sous réserve de la finalisation des modalités pratiques. ■

L.H.

**BRAINE-LE-COMTE**

# LA ZONE BLEUE VA S'ÉTENDRE AVEC 450 PLACES DE STATIONNEMENT EN PLUS

On en sait désormais beaucoup plus sur l'extension future de la zone bleue de Braine-le-Comte. Elle passera d'environ 1.650 à 2.100 places et gagnera quatre nouveaux secteurs. Les rues concernées ont été dévoilées. Les tarifs des cartes de stationnement vont aussi évoluer.



## Propositions pour 2027 Extension de la Zone Bleue actuelle

**Poche 1 :** Rue du Gazomètre, Rue du Moulin, Rue du Bosquet (y compris parking), Rue Latérale, Rue de l'Avenir entre le rond-point des étangs et la Rue des Croix du Feu.

**Poche 2 :** Rue d'Ecaussinnes (jusqu'au pont infrabel) y compris le parking en hydro et Rue des Champs (parking sans restriction).

**Poche 3 :** Allée des Bâtisseurs, Rue des Frères Dulait (y compris le parking en hydro, parking en gravier sans restriction) et Chemin du Chevauchoire de Binche.

**Poche 4 :** Rue des Dignes (jusqu'au parking Catala), parking Catala sans restriction.



Pierre-Yves Hubaut nous avait révélé, au début de l'été, les principaux enseignements de l'enquête citoyenne qui devait guider l'évolution de la zone bleue. Mais il avait gardé les grandes nouveautés pour le conseil communal. Ce lundi soir, l'échevin de la Mobilité a dévoilé beaucoup plus précisément le visage que devrait prendre la future zone bleue de Braine-le-Comte à partir du 1<sup>er</sup> avril 2027.

Actuellement, quelque 1.600 à 1.650 emplacements répartis dans 55 rues sont concernés. La Ville compte 1.197 cartes riverains et 526 cartes travailleurs. En 2025, 3.252 redevances ont été établies pour dépassement de la durée autorisée et surtout 5.555 pour... absence de disque, « ce qui est plus étonnant », a révélé l'échevin.

La nouvelle zone devrait atteindre environ 2.100 emplacements. L'objectif est notamment de contrer le déplacement des voitures des navetteurs vers des rues actuellement situées juste en dehors du périmètre.

#### QUATRE NOUVEAUX SECTEURS

Quatre « poches » supplémentaires sont ainsi prévues.

La première englobe les rues du Gazomètre, du Moulin et du Bosquet, ainsi que la rue Latérale et une partie de la rue de l'Avenir. « On a encore eu, pas plus tard qu'aujourd'hui, des doléances de certains riverains qui voient des véhicules de navetteurs se garer à cheval sur le trottoir, dans le filet d'eau ou même devant des allées de garage », a expliqué Pierre-Yves Hu-



« Quatre « poches » supplémentaires sont ainsi prévues »

Pierre-Yves Hubaut  
ÉCHEVIN DE LA MOBILITÉ

baut.

La rue d'Écaussinnes, son parking et la rue des Champs seront également intégrés, tout comme l'allée des Bâtisseurs, la rue des Frères Dulait et le chemin du Chevauchoire de Binche. Enfin, la zone gagnera du terrain rue

des Dignes jusqu'au parking Catala, inclus. « Les navetteurs vont se garer de plus en plus loin pour pouvoir aller à pied à la gare sans devoir se stationner dans la zone bleue », constate l'échevin.

#### SIX PLACES « SHOP & GO »

Autre nouveauté : six emplacements « Shop & Go », limités à 30 minutes, doivent faire leur apparition dans le centre-ville, sur la Grand-Place et rue de la Station. Quelques emplacements du parking des Dominicains passeront également en zone bleue stricte, où les cartes riverains et travailleurs ne sont pas valables.

La signalisation doit aussi être renforcée avec notamment du marquage au sol aux entrées de la zone et des rappels supplémentaires.

#### LA PREMIÈRE CARTE RIVERAIN MOINS CHÈRE

Les tarifs évolueront également. La première carte riverain, actuellement à 27 €, passera à 15 €. La seconde coûtera en revanche 35 €. Un ménage disposant de deux cartes paiera donc 50 € au lieu de 54 €. Les éventuelles voitures supplémentaires du ménage devront être garées hors zone bleue. La carte professionnelle augmentera,

elle, de 35 à 38 €, pour suivre l'inflation. La redevance journalière est par contre maintenue à 27 €.

Anne-Françoise Petit Jean (Ecolo) a aussi soulevé la question des voitures « ven-

#### Les tarifs des cartes de stationnement vont aussi évoluer.

touses », « dont le conducteur modifie régulièrement l'heure du disque sans déplacer son véhicule ». Un problème qui donne « des cheveux blancs au service Mobilité », reconnaît l'échevin. « La Ville sera donc sensible aux propositions de solution » des entreprises candidates au contrôle du stationnement.

#### UNE SEULE GRANDE ZONE FAIT DÉBAT

L'extension a aussi suscité des interrogations du côté du PS. Angélique Maucq a notamment pointé l'abandon de l'idée d'un découpage en sous-zones. « La carte riverain reste ainsi valable dans l'ensemble de la zone bleue, avec le risque d'augmenter la pression dans le quartier de la gare ou le centre. » Nathalie Wynants a avancé

une solution intermédiaire : « limiter la validité de la carte riverain à un rayon de 50 à 100 mètres autour du domicile. » Cela éviterait qu'un habitant d'une rue nouvellement intégrée puisse aller se garer avec sa carte dans les secteurs les plus convoités.

Pierre-Yves Hubaut défend au contraire le choix d'une zone unique : « Si vous n'avez pas de place dans votre rue, vous vous garer dans la rue d'à côté. » Selon lui, créer plusieurs sous-zones, ou imposer un rayon autour du domicile risquerait de compliquer fortement le système pour les habitants et pour les contrôles.

Olivier Fiévez (PS) s'est, lui, dit « assez dubitatif » et s'interroge sur la suite « si l'élargissement de la zone ne permet finalement pas de réduire la pression autour de la gare. »

L'opposition PS et Ecolo s'est finalement abstenue. La nouvelle concession doit débuter le 1<sup>er</sup> avril, pour 5 ans, quand celle d'Alphapark prendra fin. Sa valeur est estimée à 1,18 million d'euros HTVA sur l'ensemble de la période. Le futur concessionnaire devra garantir à la Ville une redevance d'au moins 75.000 € TTC par an. ■

## ÉGOUTTAGE

# Morlanwelz s'associe à Hygea pour nettoyer ses avaloirs : plus de 95 % ont été entretenus

Hygea et la commune de Morlanwelz ont testé une nouvelle collaboration pour le curage des avaloirs. En 67 jours, 2.707 des 2.836 installations prévues ont pu être entretenues.

**E**ntre la mi-mars et la fin du mois de juin 2026, Hygea et la commune de Morlanwelz ont mené une campagne pilote de curage des avaloirs sur le territoire communal. Au total, 2.707 avaloirs sur les 2.836 prévus ont été entretenus, soit un taux de réalisation supérieur à 95 %. Durant 67 jours, des agents

du département Collecte d'Hygea, spécialement formés pour cette mission, ont utilisé le camion appartenant à la commune. Cette collaboration répond notamment aux difficultés rencontrées par Morlanwelz pour disposer en interne du personnel nécessaire à ce travail, en raison notamment de la pénurie de chauffeurs titulaires du permis C. Les opérations ont permis de couvrir la quasi-totalité du territoire communal. 129 avaloirs nécessitant une intervention complémentaire

ont également été identifiés, ce qui représente 4,6 % de ceux prévus dans la campagne. Cinquante tracés ont été réalisés à l'aide de la plateforme GEDITOP, avec une moyenne de 54 avaloirs entretenus par tracé.

### PRÈS DE 13 LITRES DE BOUES PAR AVALOIR

Autre chiffre marquant, près de 13 litres de boues ont été retirés en moyenne dans chaque avaloir. Cet entretien doit permettre de préserver le fonctionnement du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Le commu-



En synergie. © Com

niqué rappelle que Morlanwelz a déjà été confrontée à plusieurs épisodes d'inondations.

Hygea souligne également que les déchets abandonnés sur la voie publique peuvent

finir dans les avaloirs. Canettes, emballages ou mégots sont susceptibles d'entraver l'écoulement de l'eau et d'augmenter le risque d'inondations lors de fortes pluies.

Cette première expérience pourrait désormais être étendue. Hygea indique vouloir développer de nouveaux services à destination de ses communes affiliées. L'intercommunale cite notamment, outre le curage des avaloirs, la vidange des corbeilles publiques et l'accompagnement dans la gestion des dépôts sauvages. ■

# Une digue contre les inondations de 45 millions de litres et un réaménagement du parc aux étangs Martel

Braine-le-Comte franchit une nouvelle étape dans la transformation des étangs Martel. Pas moins de 676.000 € sont prévus pour construire une digue contre les inondations et 227.000 € pour la première phase des aménagements paysagers.

CEDRIC LOBELLE

**L**es étangs Martel vont connaître d'importants changements. Ce lundi soir, le conseil communal de Braine-le-Comte a donné son feu vert à deux dossiers concernant le site : la poursuite du projet de construction d'une digue destinée à lutter contre les inondations et le lancement de la première phase de son aménagement paysager. Les deux points ont été adoptés à l'unanimité.

Le chantier le plus conséquent financièrement concerne la future digue. Le projet découle d'une étude hydraulique et hydrologique menée sur l'ensemble du bassin versant de la Brainette.

## 45 MILLIONS DE LITRES D'EAU

« Les différentes modélisations ont confirmé l'intérêt de réaliser cet ouvrage, mais aussi d'améliorer ceux existants sur le site. Avec ce projet de digue aux étangs Martel, nous poursuivons notre travail de lutte contre les inondations », a expliqué Léandre Huart, échevin des études.



Les étangs Martel. © David Claes

La digue doit prendre place sur l'étang 2, à hauteur de l'actuel barrage en pierre. Et sa capacité de rétention sera conséquente. « Elle permettra de créer une zone de rétention d'environ 45.000 m<sup>3</sup>, c'est-à-dire 45 millions de litres d'eau qui pourront être retenus grâce à cet ouvrage », a détaillé l'échevin. L'étude du projet et le dossier de demande de permis d'urbanisme ont déjà été réalisés par Hainaut Ingénierie Technique. Le marché de travaux est aujourd'hui estimé à 676.000 €

TVAC. Il comprend une tranche ferme de 573.000 € et une tranche conditionnelle de 103.000 €.

La Ville bénéficiera par ailleurs d'un subside de 330.000 € dans le cadre du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Les inondations de juillet 2021 ont également été évoquées au cours des débats. « Rappelons-nous les épisodes météo de juillet 2021 et ces inondations qui ont sévèrement touché notre centre-ville », a souligné le conseiller BRAINE Philippe

Lequeue. « Ces événements nous ont rappelé combien il est essentiel d'anticiper et de mettre en place des infrastructures adaptées sur la base d'études hydrologiques sérieuses. »

## PARC CANIN, STREET WORKOUT ET PIQUE-NIQUE

Mais la lutte contre les inondations n'est qu'une partie de ce qui se prépare aux étangs Martel. Dans la foulée, les élus ont également approuvé les conditions du marché concernant la première phase de l'aménagement paysager du site.

L'échevin de l'Environnement Pierre-Yves Hubaut (BRAINE) a expliqué que cette première étape, estimée à 227.000 € TVAC, dont 40.000 € subsidiables, « prévoit notamment la création du parc canin, l'aménagement de l'entrée sud, d'une aire de street workout et d'une aire de pique-nique, ainsi que des chemins. Des haies et des arbres seront plantés, tandis que du mobilier urbain et de la signalétique didactique seront ajoutés. »

Les travaux comprendront également des terrasse-

ments, des revêtements de sol et différents aménagements horticoles. L'entretien pendant 24 mois est compris dans le marché. Une fois lancé, le chantier devrait être réalisé en 80 jours ouvrés.

Et il ne s'agit que d'une pre-



« Avec ce projet de digue, nous poursuivons la lutte contre les inondations »

Léandre Huart  
ÉCHEVIN DES ÉTUDES

mière étape : l'avant-projet complet d'aménagement paysager des étangs Martel est estimé à 709.000 € HT-VA, hors digue, modules de jeux et gabions. Sa réalisation se poursuivra par phases, selon les budgets disponibles. ■

La TVA à 22 % reviendra-t-elle sur la table ? Malgré l'opposition du MR, la piste paraît difficile à écarter face au défi budgétaire.



SABRINA  
BERHIN

Journaliste

La piste d'une réforme de la TVA revient avec insistance dans le débat budgétaire belge. Jugée inacceptable par une majorité de Belges (71 %) selon le Grand Baromètre de nos confrères de RTL au mois de juin dernier, elle devrait pourtant, selon plusieurs observateurs bien avisés, revenir inévitablement sur la table des négociations budgétaires. Et cela n'a rien d'étonnant, selon l'économiste Philippe Ledent. Avec une coalition fédérale large, allant « de la gauche à la droite fondamentalement », il lui paraît en effet peu crédible de penser que l'assainissement budgétaire pourra être mené exclusivement par des coupes dans les dépenses publiques. Cela ne plairait d'ailleurs pas à trois des cinq partenaires, à savoir Vooruit, Les Engagés et le CD&V. Jusqu'à présent, les recettes de l'État belge ont globalement tenu. Mais une érosion de celles-ci est d'ores et déjà prévue. Il y a donc « matière à », comme on peut l'entendre en coulisses.

Autre élément qui plaide en faveur de cette révision de la TVA : le chantier a été ouvert... et s'est soldé par un échec. Mais le dossier n'a jamais vraiment été refermé. Dès lors, voir la TVA revenir au centre des négociations apparaît comme la suite logique d'une réforme inachevée.

#### UN CALCUL FACILE

Ensuite, quand on parle d'agir sur les recettes, il n'y a pas 36 solutions. Soit on taxe davantage le travail, mais on a bien compris que ce n'était pas la voie que voulait emprunter le gouvernement, qui a plutôt pour objectif de réduire la fiscalité sur le travail. Soit on s'attaque au capital. Ou

alors... à la consommation. Et enfin, sur le plan budgétaire, la TVA présente un autre avantage décisif : son rendement est relativement facile à anticiper. « Si vous augmentez la TVA d'un point, vous savez quasi déterminer ce que ça va vous rapporter », explique l'économiste. Les calculs ont déjà été faits : une hausse généralisée de la TVA à 22 % rapporterait 1,5 milliard par an. L'idée suscite le débat. Au niveau politique d'abord, avec le MR qui s'y oppose fermement. Tout comme il s'oppose à toute autre forme de hausse



**«Les ménages les plus fragiles ou ayant les moyens les plus faibles consacrent quasi tous leurs moyens à la consommation»**

Philippe Ledent  
ECONOMISTE

de la taxation. Ce sera peut-être là le plus gros défi de Bart De Wever : convaincre son partenaire qu'il sera indispensable de passer par cette case si l'on veut éviter une crise gouvernementale. Un scénario « cauchemardesque » que, l'on s'en doute, Bart De Wever souhaite éviter coûte que coûte. Il l'a déjà dit par le passé : il a accepté le poste de Premier ministre non pas par passion pour la fonction, mais pour assainir les finances publiques. Mais il n'y a pas que les politiques qui s'affrontent sur ce terrain. Les économistes aussi.

Bruno Colmant, par exemple, estime qu'augmenter la TVA sans compensation sociale est « une ineptie économique et humaine ». Le problème d'une hausse de la TVA, c'est qu'elle pèse proportionnellement davantage sur les revenus les plus faibles. « Les ménages les plus fragiles ou ayant les moyens les plus faibles consacrent quasi tous leurs moyens à la consommation », détaille Philippe Ledent.

Il ne rejette pas l'argument, mais le nuance. « Bien travailler à ce que les biens de première nécessité maintiennent un taux de TVA faible est un moyen de limiter l'impact. » Par ailleurs, une hausse de la TVA peut alimenter l'inflation et, par ce biais, entraîner ensuite une indexation des revenus. Celle-ci reste entièrement garantie en dessous de 4.000 euros bruts. « En termes de pouvoir d'achat, l'effet est alors plus limité. »

#### « IL Y A DE LA MARGE »

Enfin, les défenseurs d'une hausse de la TVA avancent un dernier argument : en la matière, d'autres pays européens appliquent déjà des taux supérieurs à celui de la Belgique. « Il y a un peu de marge par rapport aux autres pays », confirme l'économiste. Si l'idée semble s'imposer, reste à savoir si Bart De Wever parviendra à la faire aboutir. Par la porte ou par la fenêtre, il faudra bien trouver les 10 milliards annoncés à l'horizon 2029. Une source bien informée l'affirme : si le gouvernement devait tomber, la situation budgétaire risquerait de se détériorer davantage et les mesures à prendre, à terme, de devenir encore plus pénibles. La crainte est notamment de voir s'enclencher un effet boule de neige : une dette publique qui s'alourdit sous le

pooids croissant des intérêts, lesquels creusent à leur tour le déficit et obligent l'État à emprunter davantage. Dans le scénario le plus préoccupant, l'État en arrive ainsi à devoir emprunter pour financer une partie de la charge de sa dette. Sans compter que plus on attend pour trouver les milliards nécessaires, plus on se rapproche des élections... et plus les partis risquent de devenir frieux à l'idée d'adopter des mesures impopulaires. En visant les 10 milliards d'ici 2029, le gou-

vernement belge veut faire davantage que le minimum imposé par l'Europe. Une manière aussi de se ménager une marge face à d'éventuels imprévus, notamment sur le plan géopolitique.

Les réformes déjà menées par le gouvernement, notamment en matière de pensions et de marché du travail, ont, selon les projections du FMI, amélioré les perspectives à plus long terme, mais pas suffisamment. Il faudra donc aller plus loin. La Belgique n'échappera pas à de nouvelles baisses de dépenses. Ni, visiblement, à des hausses de recettes. ■



© Proactieve

10 milliards à trouver : une hausse de la TVA dans le viseur !

## ENSEIGNEMENT

# Grève des professeurs : les parents commencent à en avoir ras le bol !

Après des mois de mobilisation, le soutien des parents aux enseignants semble s'effriter. Entre ras-le-bol des grèves et inquiétude pour l'école, profs et familles se retrouvent pourtant face au même dilemme.

SABRINA BERHIN

**A**lors qu'une manifestation intersyndicale pour la défense de l'enseignement est annoncée le 10 septembre prochain, et que des piquets spontanés prennent place devant certaines écoles, le soutien des parents est-il toujours au rendez-vous ? D'après un sondage de la Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO) réalisé en juin der-

l'avenir de leurs enfants. Ceux qui s'y opposent le font... pour les mêmes raisons.

### LES PROFS COMPRENNENT MAIS...

Ce ras-le-bol des parents, les enseignants le comprennent. « Nous devrions en faire des alliés, puisque nous rouspétons pour le bien-être des élèves », nous confie Magali, professeur en province du Luxembourg et également mère de famille. « Mais j'ai le sentiment que



Cette photo remonte à mai dernier, mais le climat reste très tendu au sein de l'enseignement. © Photo News

Alors stop ou encore ? Si de plus en plus de parents semblent opter pour le stop, certains profs commencent à

plaisir ni par indifférence envers les familles », rappelle Sabine. « Et j'espère que les parents puissent comprendre pourquoi nous en arrivons parfois à cette extrémité. Si nous

pel également relayé par l'UFAPEC, l'équivalent de la FAPEO pour le réseau libre catholique. « Il est plus que temps de rétablir le dialogue entre tous pour que l'école soit un lieu paisible

nier, 82,6 % des parents soutenaient les actions des enseignants. Mais un coup de sonde réalisé parmi nos lecteurs donne un tout autre son de cloche : près de 64 % affirment ne plus soutenir le mouvement. Bien sûr, les répondants diffèrent puisqu'il ne s'agit pas ici que de parents. Ce qui n'empêche que la tendance semble bel et bien là. Même sans nouveau sondage de sa part, la FAPEO pose un constat identique. « Depuis la rentrée, on sent l'inquiétude des parents », confie Véronique de Thier, co-directrice de la fédération. « Ce qui les inquiète, c'est l'impact sur les apprentissages, mais aussi sur leur organisation. C'est plus compliqué pour eux de soutenir, même s'ils disent toujours comprendre les raisons qui motivent les enseignants. » Pour Véronique de Thier, les parents sont pris entre l'inquiétude suscitée par les mesures du gouvernement, et l'inquiétude d'avoir leurs enfants qui passent leurs journées en salle d'études. « Sans cours, en termes de rythme, ce n'est pas optimal. » Résumons : ceux qui soutiennent le mouvement le font car ils craignent pour

c'est tout le contraire qui se passe. Ils en ont marre, je les comprends. » Sur le terrain, les conséquences de la grogne sont difficiles à ignorer. « Les grèves donnent le sentiment que les enfants sont les premiers à en subir les conséquences », reconnaît une autre enseignante que nous appellerons Sabine (prénom d'emprunt).



© Istock

## Ceux qui soutiennent le mouvement le font car ils craignent pour l'avenir de leurs enfants. Ceux qui s'y opposent le font... pour les mêmes raisons

remettre leurs actions en question. « Le gouvernement n'a pas l'air de flancher, la ministre Valérie Glatigny campe sur ses positions », regrette Magali. « Je ne pense pas que faire grève changera quoi que ce soit, hélas. » Mais, et cela se confirmera en fonction de l'ampleur de la manifestation du 10 septembre, la détermination n'a pas complètement laissé place à la résignation. « Si nous faisons grève, ce n'est pas par

le faisons, c'est souvent parce que nous avons le sentiment que d'autres moyens de nous faire entendre n'ont pas porté leurs fruits... » ■ Un combat sans issue ? Pas pour les fédérations des associations de parents. « Il faut que le gouvernement concerte, travaille avec les syndicats et puisse répondre aux inquiétudes légitimes des enseignants », estime Véronique de Thier. « La balle est dans le camp des politiques. » Un ap-

et bienveillant. Espérons qu'ils (le gouvernement et Valérie Glatigny, NdlR), entendent le cri qui continue à monter du terrain. » Une concertation qui, au vu de l'issue de la réunion de ce mardi, semble plus compliquée que jamais. Et le risque aujourd'hui, au-delà du bras de fer entre enseignants et gouvernement, c'est de voir se creuser un fossé entre les profs et les parents. ■

## Les profs repartent en grève : soutenez-vous le mouvement ?



## LE BRAS DE FER CONTINUE : LES SYNDICATS DURCISSENT LE MOUVEMENT !

La rencontre entre Valérie Glatigny (MR) et les syndicats ce mardi s'est soldée par une profonde déception du côté syndical. « La ministre a du sable dans les oreilles », a réagi Roland Lahaye, de la CSC-Enseignement.

La ministre assure pourtant avoir entendu le mécontentement. Elle annonce ne plus vouloir proposer de nouvelles économies et souhaite instaurer un mécanisme de concertation en amont des réformes. Sur la très contestée mesure des « +2 heures » dans le secondaire supérieur, elle ne recule toutefois pas. Valérie Glatigny la présente comme une mesure budgétaire, mais aussi comme un moyen de lutter contre la pénurie

et donc, de réduction des heures de fourche des élèves. Insuffisant pour les syndicats. « L'école, c'est notre bien le plus précieux », insiste la secrétaire générale de la CSC, Marie-Hélène Ska, qui réfute surtout l'idée d'un combat mené pour obtenir des avantages : « Il n'y a aucune attente de privilèges particuliers, aucune revendication de nature pécuniaire. » CSC, CGSP et Setca-SEL appellent désormais à « durcir le mouvement », à quelques jours de la manifestation prévue le 10 septembre. Alors que Valérie Glatigny, elle, appelle, les enseignants mécontents à privilégier des actions qui ne pénalisent pas les élèves. ■

S.A.B. ET D.S.W.

# MARIE-HÉLÈNE SKA : « NOUS RESTONS MOBILISÉS MÊME SI C'EST DIFFICILE DE SE MOBILISER CONTRE UN MUR »

La secrétaire générale de la CSC fait également sa rentrée et adresse cet avertissement au gouvernement : « Tous les secteurs craquent, il n'y a donc plus d'excuse pour ne pas aller chercher des recettes nouvelles », dit-elle.



DIDIER  
SWYSEN

Journaliste

Quel est l'état d'esprit de la secrétaire générale de la CSC que vous êtes, Marie-Hélène Ska, en ce 1<sup>er</sup> septembre ? Au-delà de l'état d'esprit, il y a la réalité que le monde du travail est en première ligne de toutes les mesures décidées par les différents gouvernements ces dernières années. Il a aussi été en première ligne au cœur d'un été catastrophique où il était quasi le seul au rendez-vous, puisque beaucoup de nos responsables étaient en vacances.

En première ligne depuis que ce gouvernement s'est installé. Cela fait déjà une longue mobilisation et, vu de l'extérieur, on a parfois l'impression que les résultats sont plus que maigres. On se trompe ?

Nous avons montré pendant un an et demi que le monde du travail ne se résignait pas à des mesures qui le visent constamment, comme si celles et ceux qui travaillent et qui font tourner l'économie étaient responsables de tout. Comme s'il y avait un déni de connaissances des réalités d'un monde du travail qui souffre. Pas plus tard que la semaine dernière, on nous annonçait que le burn-out était en explosion, y compris chez les indépendants. Il y a un écart croissant entre la réalité de vie et la réalité du travail de celles et ceux qui font tourner l'économie et de celles et ceux qui nous gouvernent. Le sens des mobilisations, c'est de dire que nous voulons travailler, mais dans des bonnes conditions et ce n'est plus le cas aujourd'hui.

d'hui dans toute une série de secteurs.

Mais vous ne réussissez pas vraiment à infléchir cette politique que vous contestez ? Je vais prendre une seule mesure : plusieurs centaines d'exclus du chômage étaient des aidants-proches. Le gouvernement

“  
« Nous n'acceptons pas d'être pénalisés plusieurs fois par ce gouvernement qui vit dans le déni des réalités d'un monde du travail qui souffre »

Marie-Hélène Ska  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CSC

a découvert cette réalité alors que beaucoup d'associations et les organisations syndicales l'avaient prévenu. On a infléchi la mesure du gouvernement (...) Nous n'acceptons pas d'être pénalisés une deuxième fois : on doit travailler plus longtemps, mais les pensions ne seront pas toutes indexées complètement. On va maintenant s'attaquer aux malades après s'être attaqué à celles et ceux qui avaient perdu leur travail...

Vous ne craignez pas qu'une si longue mobilisation entraîne de la lassitude parmi les travailleurs ?

Il y a une vraie difficulté à se mobiliser contre un mur. Cela entraîne une défiance renforcée vis-à-vis du monde politique. Gouverner, c'est prévoir et apporter des solutions et aujourd'hui, il n'y a pas de solu-

tion.

Il est classique qu'un gouvernement et des syndicats ne soient pas sur la même longueur d'onde, mais on a le sentiment que ça va plus loin cette fois. C'est quoi la différence avec la coalition Arizona (MR, Engagés, N-VA, Vooruit et CD&V) ?

Ce gouvernement ne comprend pas la marche du monde (la guerre en Ukraine, les problèmes au détriment d'Ormuz...). Il ne parvient pas à donner un cap, à tracer une ligne qui donne du sens à son action. Puis, il y a cette impression de jugements de valeur continus sur un monde du travail qu'ils ne connaissent pas ; ils ne voient pas ce qui fait tenir aujourd'hui la société. Prisons, hôpitaux, enseignement, il n'y a pas d'investissements suffisants dans les personnes et dans les infrastructures.

Quand les Fagnes brûlent, c'est l'équivalent d'un cœur de ville comme Liège ou Charleroi. Soit les responsables restent en vacances, soit ils viennent quasi en spectateurs, mais tout ça était prévisible. La population se mobilise. Les agriculteurs, par exemple, qui délaissent leurs travaux pour venir approvisionner les pompiers en eau. Finalement, le gouvernement ne donne plus un futur enviable à la population. En même temps, dénier ce qui fait la réalité

des uns et des autres au quotidien, ça alimente une colère et une frustration que beaucoup ne mesurent pas aujourd'hui, je pense.

Cela ne va pas s'arranger avec ce nouvel effort budgétaire de dix milliards d'euros ?

Il y a un énorme éléphant dans la pièce. Il faut aller chercher des recettes nouvelles parce qu'on en a besoin. Les pompiers craquent, la justice, les prisons, l'enseignement craque. La Commission européenne a décidé le 18 août, qu'à hauteur de 1,5 % du PIB, les

dépenses engagées par les États dans le cadre d'une bifurcation écologique pouvaient être remises hors budget. Je n'ai entendu aucune réaction d'aucun ministre. On a su investir pour la Défense, mais pour ré-

pondre à l'urgence écologique, on a zéro réponse.

Le gouvernement veut économiser, vous dites qu'il faut investir. Vous proposez des pistes de recettes. Cela vous irrite qu'il reste sourd à toutes vos propositions ?

Il n'y a plus d'excuse aujourd'hui pour ne pas aller chercher des recettes nouvelles. Et ce n'est pas aller les chercher dans la poche du petit

“  
« Au cœur d'un été catastrophique, le monde du travail a été quasi le seul au rendez-vous, alors que beaucoup de nos responsables étaient en vacances »

Marie-Hélène Ska  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CSC

entrepreneur ou du pensionné. Quand je vois que Meta doit payer 17 milliards d'euros d'amende aux États-Unis, des montants colossaux. Nous avons des rentes de situation dans ces entreprises qui sont énormes et ont un impact sur nos territoires, sur la vie quotidienne. S'il y a un peu d'ambition à retrouver, c'est d'aller chercher ces recettes pour pouvoir rendre nos territoires plus résilients, pour pouvoir prendre soin de la population, le rôle premier d'un gouvernement. Plus de 1.400 morts supplémentaires liés à la canicule, alors que nous savions que cela pouvait se produire. (Le dernier bilan fait état d'une surmortalité de 2.570 décès — du 18

juin au 17 juillet —, NDLR)

Le Premier ministre pense que la population est mûre pour comprendre la situation budgétaire et les économies...

Le monde du travail n'est ni sourd, ni aveugle. Nous avons tous intérêt à ce que les finances publiques soient saines, mais ce n'est pas la faute de celles et ceux qui travaillent si les caisses de l'État sont vides. Il n'a pas été question de cela quand il s'est agi d'acheter des F-35 pour la Défense. Que dire de ces subventions aux énergies fossiles ou des subventions aux entreprises dont même la Cour des comptes, le gendarme des comptes de l'État, dit que ça ne sert pas à grand-chose aujourd'hui...

Votre alter ego de la FGTB dit qu'elle a déjà les mots « grève générale » dans un coin de sa tête. Vous aussi ?

Nous sommes mobilisés depuis un an et demi et cette mobilisation est déterminée au cas par cas par les

“  
« Ce gouvernement ne donne plus un futur enviable à la population »

Marie-Hélène Ska  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CSC

besoins ressentis sur le terrain. On a montré des moyens d'action très diversifiés et on va continuer. On aura une mobilisation en septembre sur un enjeu européen, puisque la Commission envisage de créer un nouveau régime d'entreprise qui fasse fi de tout régime fiscal ou social existant, ce qui est une menace importante pour le droit du travail et pour la fiscalité.



Marie-Hélène Ska n'évoque pas encore une future grève générale. © BELGA

## LES « REGARDS DIFFÉRENTS » DE MARIE-HÉLÈNE ET SELENA

**M**arie-Hélène Ska (CSC) et Selena Carbonero Fernandez (FGTB), deux femmes à la tête des deux plus puissants syndicats du pays. Cela change-t-il quelque chose en termes de regards sur les problématiques ? En termes de relations entre les deux syndicats ? En termes de stratégie ou de façon d'aborder les choses ?

« Les stratégies sont définies par les instances, nous les portons. Je pense que le fait d'avoir des regards différents ou une complémentarité dans les regards que nous pouvons avoir, c'est important. Mettre en avant certains secteurs, certains domaines, certaines réalités du travail. Pour le reste, nous travaillons bien ensemble et depuis longtemps. Je pense que nous nous comprenons assez facilement. » ■



Marie-Hélène Ska et Selena Carbonero Fernandez. © LESOIR

## « Trouver dix milliards ? Des alternatives, nous en avons et elles sont crédibles »

**L'**Arizona vous fait payer la facture, mais des alternatives existent. C'est le titre d'une gazette que la CSC continuera à distribuer en septembre. « En mars, on a déjà déposé des alternatives à hauteur de plus de 21 milliards en disant : « Vous nous dites qu'il n'y a pas d'autre solution, nous vous en proposons ; ces alternatives existent et sont crédibles », martèle M<sup>me</sup> Ska.

On y trouve une traque aux subventions inutiles (« près de 5 milliards pour la réduction de cotisations sociales pour la première embauche, mais ça ne crée pas vraiment d'emploi ou encore pour les subventions aux énergies fossiles, etc. »), des « cadeaux empoisonnés » que seraient les cotisations réduites pour les flexi-jobs ou jobs étudiants ou encore l'insuffisance de la taxation des revenus du capital par rapport aux revenus du travail, etc.

« Le Bureau du plan, qui n'est pas suspect d'être pro-syndicaliste, a dit qu'il faut renforcer la fiscalité sur les revenus du capital, qu'il faut revoir les subventions salariales qui ne fonctionnent pas, que l'on doit réduire les subsides aux énergies fos-



La CSC continuera à multiplier ses moyens d'action. © Photo News

siles », répète la secrétaire générale de la CSC. « Nous avons lancé une pétition

”  
« Notre pétition pour une fiscalité plus juste a déjà été signée par 70.000 personnes. Cela nous permet de demander à être auditionnés au Parlement »

Marie-Hélène Ska  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CSC

pour une fiscalité juste et pour une globalisation des revenus, pour dire qu'un euro que vous gagnez par votre

travail, en jouant au Lotto ou encore reçu en héritage, que tout cela doit contribuer de la même manière aux finances de l'État. Nous allons retaper sur le clou. Si le budget est l'excuse pour ne jamais investir, ça devient un problème. »

La pétition a déjà été signée par 70.000 personnes. « Cela nous permet de demander à être auditionnés au Parlement, puisque c'est le cas de toute pétition qui recueille 25.000 signatures, ce qui est largement le cas ici. Nous pourrions ainsi débattre en direct avec les députés sur cette proposition. C'est aussi une manière de dire que nous venons avec des propositions et voulons entrer en dialogue. » ■

C'est peut-être « le » dossier stratégique prioritaire du moment en Wallonie : la fameuse « Boucle du Hainaut ». Une ligne aérienne à haute tension (380 kV) qui doit relier Avelgem à Courcelles sur quelque 84 kilomètres, en traversant au moins 14 communes. Son objectif : acheminer notamment en Wallonie l'électricité produite par les éoliennes de la mer du Nord.

Autant dire que, du côté des habitants directement concernés, on n'est pas chaud. C'est un euphémisme. Les opposants pointent notamment les pylônes, qui devraient atteindre 60 mètres de hauteur, soit l'équivalent d'un immeuble de vingt étages, mais aussi les conséquences potentielles, selon eux, sur la santé.

Pour autant, économiquement, l'enjeu est énorme. Une étude (Deplasse) estime qu'un renforcement du réseau électrique représente un potentiel de 180 à 500 millions d'euros de valeur ajoutée supplémentaire par an et de 2.500 à 7.000 emplois. À l'inverse, chaque année de retard à partir de 2030 pourrait coûter entre 63 et 290 millions d'euros de valeur ajoutée et empêcher la création de 800 à 4.000 emplois.

## UN APPEL COMMUN

Le dossier est jugé à ce point vital qu'AKT (la fédération des patrons wallons), Canopea, la CSC, la FGTB wallonne et l'UCM ont lancé un appel commun. À leurs yeux, il est « suffisamment abouti pour permettre au Gouvernement wallon de se prononcer sur ce projet stratégique pour l'avenir énergétique, économique et industriel de la Wallonie ». Bref, il est temps d'avancer ! Et pourtant... Il n'y a toujours pas de feu vert du Gouvernement wallon MR-Engagés. Les mauvaises langues diraient même qu'on appuie sur la pé-



© D.R.

dale de frein.

Une situation qui alimente forcément les interrogations. Car le ministre qui doit délivrer le permis n'est autre que François Desquesnes. L'Engagé est originaire de Soignies, l'une des communes qui seraient traversées, et il était plutôt opposé à la liaison lorsqu'il

**Un million ! Ce serait plus de 2,5 fois le montant accordé par Elia aux communes flamandes pour Ventilux.**

siégeait dans l'opposition. Aujourd'hui encore, des membres de son cabinet, dont le bourgmestre d'Écaussinnes, autre commune concernée, s'opposent fermement au projet.

Mais il y a surtout les négociations en cours. Il nous revient, de multiples sources proches du dossier, que les réunions se multiplient entre Elia, qui porte le projet, et le cabinet du ministre. Certaines sont pure-

ment techniques. D'autres ressemblent davantage à de véritables négociations. Et, selon nos informations, l'entourage du ministre se montrerait particulièrement exigeant sur un point : les compensations financières accordées aux communes traversées.

## 375.000 €/KM

Pour comprendre, direction la Flandre. Ventilux, l'équivalent flamand de la Boucle du Hainaut, doit relier Zeebrughe à Avelgem et ses travaux vont débuter. Il y a quelques années, le gouvernement flamand a négocié une forte augmentation des compensations liées aux nouvelles lignes à haute tension. Pour les riverains, celles-ci ont notamment été étendues aux habitations situées jusqu'à 200 mètres de la ligne, contre 125 mètres précédemment. Dans un corridor de 100 mètres, le propriétaire peut même opter pour le rachat de son habitation plutôt que pour une compensation. Mais c'est surtout le montant accordé aux communes qui interpelle : il est passé de

40.000 à 375.000 euros par kilomètre de ligne à haute tension installé sur leur territoire. Et c'est précisément là que les négociations wallonnes se corsent.

Selon plusieurs sources concordantes, le cabinet Desquesnes souhaiterait obtenir une augmentation significative de ce montant pour les communes traversées par la Boucle du Hainaut. Jusqu'où ? Un chiffre circule dans les discussions : un million d'euros par kilomètre. Un montant qui nous est évoqué par plusieurs sources, mais qui n'est pas confirmé officiellement. Un million ! Ce serait plus de 2,5 fois le montant accordé par Elia aux communes flamandes pour Ventilux.

## IMPACT SUR LA FACTURE

Reste à voir si une telle somme peut réellement être obtenue. Car Elia n'est pas seul à avoir son mot à dire : la CREG, le régulateur fédéral de l'énergie, entre également dans l'équation. Et ces compensations ne tombent évidemment pas du ciel : si elles sont intégrées aux

coûts du réseau, elles peuvent en fin de compte peser sur les tarifs de transport et donc sur la facture d'électricité.

Contacté par nos soins, le ministre François Desquesnes précise pour sa part : « La procédure suit son cours. Nous attendons encore le rapport de l'administration relatif aux différentes instances d'avis. Ce rapport sera ensuite présenté au Gouvernement wallon, à qui il appartiendra de prendre une décision. Comme dans tout dossier de cette nature, des contacts peuvent évidemment avoir lieu avec les différents acteurs afin d'obtenir des précisions, de vérifier certains éléments techniques ou d'éclaircir certains points du dossier. Il s'agit de contacts intermédiaires et techniques. »

En attendant, alors que ça avance en Flandre — malgré de nombreux recours toujours pendants, précisons-le —, ça stagne en Wallonie. Plusieurs sources gouvernementales espèrent toutefois que le dossier sera enfin tranché durant ce mois de septembre. Reste à savoir à quel prix. ■

## BOUCLE DU HAINAUT

# HAUTE TENSION : DESQUESNES VOUDRAIT JUSQU'À 1 MILLION € DU KILOMÈTRE POUR LES COMMUNES !

La fameuse Boucle du Hainaut, vitale pour assurer la sécurité énergétique de la Wallonie, tarde à obtenir son feu vert. En coulisses, ça négocie ferme : le cabinet du ministre Desquesnes réclamerait d'énormes compensations...

GASPARD  
GROSJEANRédacteur  
en chef adjoint

## Boucle du Hainaut : à force de tergiverser, la Wallonie joue avec son avenir

**I**l faut parfois avoir l'honnêteté de reconnaître que deux réalités peuvent être vraies en même temps. Oui, on peut comprendre la colère, les inquiétudes et même le sentiment d'injustice des habitants qui verront demain passer la Boucle du Hainaut à proximité de chez eux. Qui se réjouirait de voir s'installer, dans son paysage, des pylônes pouvant atteindre 60 mètres de haut ? Qui ne s'interrogerait pas sur la valeur de sa maison, son cadre de vie ou les éventuelles conséquences d'une telle infrastructure ?

Ces inquiétudes ne peuvent être balayées d'un revers de la main. Elles imposent d'écouter, d'informer, de prévoir des compensations justes pour ceux qui en subiront directement les nuisances. Mais comprendre les riverains ne peut pas conduire la Wallonie à fermer les yeux sur une autre réalité : la Boucle du Hainaut est de-

venue un projet vital pour son avenir.

### DÉCARBONATION

Vital d'abord pour notre transition énergétique. Nous investissons massivement dans l'éolien en mer du Nord, mais encore faut-il pouvoir acheminer cette électricité là où elle sera consommée. Produire davantage d'électricité renouvelable sans disposer d'un réseau capable de la transporter n'aurait tout simplement aucun sens. Vital ensuite pour notre économie. Derrière ces pylônes et ces lignes à haute tension se joue aussi une partie de l'avenir industriel wallon. Les besoins en électricité vont considérablement augmenter dans les prochaines années. Or, sans renforcement du réseau, certaines entreprises pourraient tout simplement ne plus disposer de la puissance dont elles ont besoin pour se développer, se décarboner ou même s'installer chez nous. À l'heure où chaque région

européenne se bat pour attirer des investissements et préserver son industrie, pouvons-nous vraiment nous permettre pareil handicap ?

Vital, enfin, pour chacun d'entre nous. Car l'électrification n'est plus une perspective lointaine. Elle est déjà dans nos maisons et dans nos rues. Pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, batteries domestiques, voitures électriques... Nous demandons toujours davantage au réseau. Et cette tendance ne va évidemment pas s'inverser.

Il y a toutefois une dernière équation à résoudre : celle de la facture. Car les compensations versées autour de ces infrastructures ne tombent pas du ciel. Elles finissent, d'une manière ou d'une autre, par peser sur les coûts du réseau et donc sur les consommateurs. Il faut indemniser correctement ceux qui supporteront les nuisances. Mais il faut aussi éviter une surenchère dont des millions de ménages paieraient fina-

lement la note.

C'est précisément là que le politique doit prendre ses responsabilités : arbitrer entre l'intérêt particulier, parfaitement légitime, et l'intérêt collectif ; protéger ceux qui subiront le projet sans condamner tous les autres à en supporter un coût déraisonnable. Mais la Wallonie ne peut plus se permettre de tergiverser indéfiniment sur le principe même du renforcement de son réseau électrique. Car à force de vouloir éviter aujourd'hui le coût politique d'une décision difficile, nous risquons de payer demain un prix bien plus lourd : une transition énergétique freinée, des investissements perdus, des entreprises empêchées de se développer et un réseau incapable d'accompagner l'électrification de nos vies. ■

**LE SOIR**

# Un bras de fer à dix milliards pour éviter l'effet « boule de neige »

Alors que la Banque nationale et le FMI alertent sur le risque d'explosion du déficit, Bart De Wever s'apprête à voir ses vice-Premiers en tête à tête. Au centre du bras de fer attendu : quel effort en fiscalité ?

DOMINIQUE BERNIS  
BERNARD DEMONTY

**C**ol hors catégorie, lasagne à avaler, tiramisu, carte de restaurant chinois, les métaphores culinaires se multiplient pour évoquer une seule et même réalité : l'Arizona va devoir trouver un accord budgétaire composé de mesures qui, ensemble, auront un caractère indigeste, qu'on le veuille ou non. Les préparatifs se terminent : après le voyage de Bart De Wever en Inde fin de semaine, le Premier ministre verra ses vice-Premiers un à un la semaine prochaine, et évaluera la possibilité de rentrer en conclave pour chercher un accord définitif. L'échéance finale est fixée au 13 octobre « ou une petite semaine après maximum ».

Les chiffres ne démentent pas cette nécessité d'économiser au plus vite. Fin juin, la Banque nationale (BNB) et le Fonds monétaire international (FMI) ont posé le décor devant les ministres de l'Arizona. A politique inchangée, le déficit de l'ensemble des administrations publiques est voué à s'accroître : de 5,2 % du PIB en 2025, il atteindrait 5,4 % en 2029, à la fin de la législature actuelle, puis 5,8 % en 2031. Autrement dit : les mesures d'économies – en particulier dans les dépenses sociales (pensions, chômage et soins de santé) – déci-

dées par l'Arizona ne permettent même pas de stabiliser le déficit – même si elles limitent la dégradation des finances publiques. En leur absence, le déficit aurait filé vers les 8 % du PIB (7,6 %) en 2031, selon les estimations du FMI. Et si cela ne suffisait pas, les experts de la BNB et du FMI ont insisté sur le fait qu'en l'absence de mesures d'assainissement, la Belgique serait affectée par l'effet « boule de neige » – comprenez : une hausse auto-entretenu du taux d'endettement (dans un contexte où le taux d'intérêt moyen sur la dette est supérieur au taux de croissance nominal du PIB) – à partir de 2031. Si une crise géopolitique devait intervenir avant cela, le processus pourrait même être enclenché plus tôt.

Le staff du FMI a également présenté aux partenaires de la coalition Arizona une trajectoire d'assainissement très rigoureuse, puisqu'il s'agirait de ramener le déficit au seuil européen de 3 % du PIB à la fin de la législature, puis à 2,1 % du PIB en 2031. Message reçu ? Pas totalement. L'Arizona n'entend pas adopter la trajectoire recommandée par le Fonds. Le Premier Bart De Wever a fixé un objectif plus modeste : un effort de 10 milliards d'euros, qui devrait permettre de ramener le déficit à 4,4 % du PIB en 2029. C'est un peu plus que les 7,7 milliards requis pour respecter les nouvelles règles budgétaires européennes. Et un assainissement substantiel, qui, forcément, freinera une croissance économique déjà peu dynamique.

## La baisse de l'IPP va coûter 5 milliards

Que les partenaires de l'Arizona aient accepté cet objectif constitue un bon point de part pour le Premier. Mais le plus dur reste à faire. Jusqu'ici, l'assainissement a, pour l'essentiel, réalisé du côté des dépenses. Et pour plusieurs partis de la coalition, il n'est pas question de taxer plus.

Mais si les recettes publiques sont restées stables, elles vont s'éroder en raison de la réforme fiscale de l'Arizona – plus exactement : de la baisse de l'impôt des

personnes physiques, qui va coûter quelque 5 milliards (impact sur les entités fédérées compris). Maintenir inchangée la pression fiscale n'interdit donc pas de relever certaines taxes. Il s'agirait moins d'augmenter les recettes fiscales que d'en compenser la baisse. Politiquement, la nuance a son importance. La TVA est souvent citée. Le gouvernement avait en effet renoncé à des mesures sur la TVA pourtant décidée lors du précédent accord budgétaire en novembre dernier. Le Conseil d'Etat les avait jugées mal ficelées et le Premier ministre les avait retirées. Elles pourraient revenir sous une forme ou une autre, ce qui permettrait de dégager 750 millions d'euros. Une piste pourrait aussi concerner la suppression d'avantages fiscaux (les fameuses niches) mais

elles pourraient être analysées par certains comme des hausses de fiscalité, plus difficiles à faire passer.

On le voit, c'est justement sur ces recettes que la tension politique est la plus forte. Trois partis de la majorité (Vooruit, le CD&V et Les Engagés) envisagent d'accepter des économies substantielles sur les dépenses, et entendent exiger un effort sur les recettes. La N-VA pourrait y accéder. Mais le MR se montre très réticent à tout prélèvement. Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, estime que le fédéral a déjà épuisé tous les efforts en recettes que lui permettait l'accord de gouvernement.

Un effort politique et financier majeur, donc, et qui ne sera qu'une entrée. Si un accord intervient en octobre, cet effort de 10 milliards ne sera pas suffi-

sant pour remettre les finances publiques de la Belgique sur la bonne voie. Un effort, d'une ampleur similaire, sera à nouveau requis durant la législature suivante. Et là, une autre question se posera : les Régions et Communautés, qui auront moins participé à l'assainissement, ne devraient-elles pas être mises à contribution ? Pour y arriver, la piste d'une réforme de l'Etat, sensible elle aussi, pourrait émerger. De nombreux économistes la prônent en Flandre, et, dans une interview au podcast *Face B* de RTL, le Premier ministre lui-même a avancé cette option comme seule alternative. Mais il devra avant cela franchir le premier obstacle, un accord pour la mi-octobre. Si son gouvernement survit à cette épreuve, on connaît donc déjà la suite.

# consommation L'inflation dépassera 5 % en janvier prochain

D.B.

Le Bureau fédéral du Plan a révisé, comme il le fait chaque mois (sauf en août), ses prévisions d'inflation. C'est la douche froide. Sur base des prix à terme (lisez : les prix futurs attendus) sur les marchés du pétrole, du gaz et de l'électricité à la fin du mois d'août, nettement plus élevés qu'en fin juin, le rythme de hausse des prix à la consommation devrait s'accroître d'ici à la fin de l'année bien plus que ne le prévoyait le Bureau du Plan il y a deux mois.

Ainsi, l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait afficher, en janvier prochain, une hausse en rythme annuel

de 5,24 % ; et l'indice santé – qui exclut les boissons alcoolisées, le tabac et les carburants, à l'exception du LPG – enregistrerait une croissance de 4,72 %. Il s'agit de niveaux nettement supérieurs à ceux prévus par le Bureau du Plan en juillet, qui tablait sur des taux d'inflation de 4,05 % (pour l'IPC) et de 3,82 % (pour l'indice santé) en janvier prochain. Malgré cette envolée plus marquée que prévu, le Plan pronostique toujours une décroissance du rythme de hausse des prix à la consommation l'an prochain et un retour vers le seuil de 2 % à la fin de l'horizon de prévision.

En moyenne annuelle, l'inflation atteindrait ainsi 3,6 % cette année et

3,4 % en 2027 – contre, respectivement, 3,1 % et 2,7 % attendus dans les précédentes prévisions qui avaient été dévoilées au début de juillet. Mesurée selon l'indice santé, la hausse, toujours en moyenne annuelle, serait de 3,2 % cette année et 3,4 % la prochaine (contre 2,9 % en 2026 et 2027 attendus il y a deux mois).

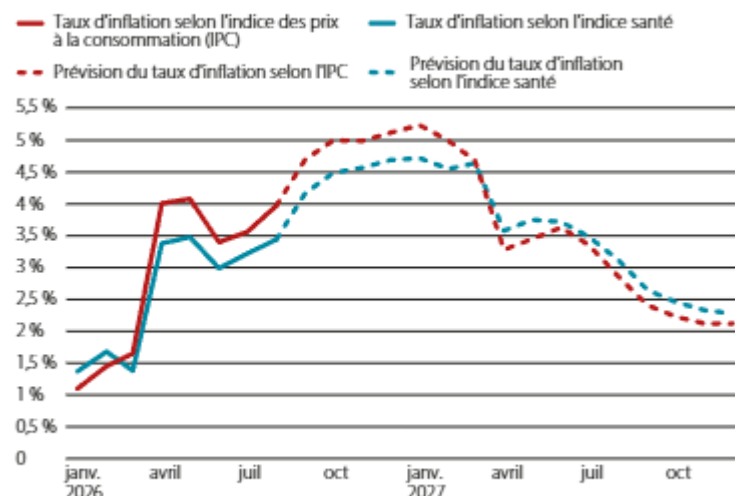
## L'indice pivot sera dépassé plus tôt que prévu

L'indexation automatique des salaires est basée sur l'indice santé, mais les modalités sont cependant très différentes selon les secteurs (plus précisément : selon les commissions paritaires). Pour les fonctionnaires et allocataires sociaux, notamment les retraités, l'adaptation à la hausse des prix à la consommation est effectuée par saut de 2 %. Elle intervient trois mois après le dépassement par l'indice santé lissé sur les quatre derniers mois d'un seuil nommé indice pivot. Cet indice pivot a été dépassé en juin.

L'indexation des salaires des agents des services publics et des allocataires, intervient donc en ce mois de septembre. Elle sera calculée conformément aux modalités de l'« index en centimes » : la hausse de 2 % ne sera appliquée qu'à la tranche jusqu'à 2.000 euros bruts par mois pour les prestations sociales et à la tranche jusqu'à 4.000 euros bruts par mois pour les fonctionnaires.

En raison de l'accélération du rythme d'inflation au second semestre de cette année, le Bureau du Plan prévoit que l'indice pivot sera à nouveau dépassé en décembre 2026, puis en juillet 2027 – et non en janvier et décembre 2027, comme précédemment attendu.

## Les prévisions de l'inflation en Belgique



Source : Bureau fédéral du Plan

# La rencontre entre Glatigny et les syndicats a tourné court

Après une heure de discussions infructueuses, trois syndicats de l'éducation ont quitté la table et demandant des réponses concrètes sur le refinancement et les réformes en cours en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La rencontre entre la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), et les cinq syndicats du secteur a tourné court ce lundi. Après une heure de dialogue de sourds, trois organisations syndicales (la CSC, la CGSP et le Setca-SEL) ont claqué la porte.

« L'objectif était de relancer le dialogue », rappelle la ministre tout en précisant que « la situation budgétaire ne s'est malheureusement pas améliorée ». Sur la table, elle a déposé son souhait de geler les économies dans l'enseignement et a proposé un mécanisme pour relancer le dialogue en amont des réformes importantes via un comité d'avis élargi. « La CSC, la CGSP et Setca-SEL ont indiqué ne vouloir discuter que d'un refinancement de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le fédéral, ou d'un recul sur les mesures d'économies, et ont donc quitté la table », indique la ministre.

Confirmation avec Luc Toussaint, de la CGSP Enseignement. « OK, elle veut mettre en place quelque chose pour l'avenir, mais le problème il est ici et maintenant. Elle semble oublier qu'un conflit est en cours. Il nous faut du concret, pas juste des promesses pour demain. Il faut des réponses par rapport aux conséquences des mesures actuelles, par rapport aux milliers d'enseignants en détresse, et au gel des dotations qui a obligé les écoles à faire une fois de plus du "démerdentiel". Qu'est-ce qu'elle apporte comme solution ? Rien ! On a donc fait un constat d'impossibilité de dialogue. »

## Outil cassé

Son collègue de la CSC, Roland Lahaye, s'interroge : « La ministre est-elle consciente qu'elle a cassé l'outil de concertation entre les acteurs de l'école, lequel fonctionnait bien. Que ce faisant, elle remet en cause la légitimité des organisations syndicales. Nous exigeons de notre côté une rencontre non pas avec la seule ministre, mais avec le gouvernement ou à tout le moins la ministre

présidente. Pourquoi ? Parce que cette dernière est en charge du budget, de l'enseignement supérieur et de la concertation sociale. »

Conséquence de ce claquage de porte ? « Nous allons durcir le mouvement », précisent Luc Toussaint et Roland Lahaye. « Une manifestation est prévue à Liège le 10 septembre. Il y aura probablement des actions locales d'ici-là, mais les enseignants restent conscients qu'il faut protéger la rentrée. Ensuite, on va monter rapidement en puissance. »

Notons que la réunion s'est poursuivie avec le SLFP et Appel, qui ont souhaité, dit la ministre, « aborder des questions en lien avec les conditions de travail des membres du personnel, notamment quant au calendrier des futurs textes en enseignement, la pension pour inaptitude physique et la législation en matière d'accident du travail ».

## Un comité d'avis de 34 membres

Notons aussi que l'ambiance a été plus sereine lors de la seconde rencontre de la journée, avec les fédérations de pouvoirs organisateurs. « Nous étions demandeurs d'un comité d'avis différent du comité du pacte. Sa création est donc une bonne chose, d'autant qu'il ne remplacera pas les concertations officielles », relève Alexandre Lodez, secrétaire général du Segec (Secrétariat général de l'enseignement catholique).

On en sait d'ailleurs un peu plus sur les missions de ce comité. Il sera composé de 34 personnes : deux représentants du gouvernement, quatre de l'administration, deux délégués par fédération de pouvoirs organisateurs, idem pour les syndicats, mais aussi deux représentants des directions, deux académiques spécialisés en éducation, deux experts en finances publiques et deux délégués des associations de parents. Convoqué dix fois par an, il sera chargé « d'adopter des avis sur les orientations structurantes » et de « formuler des recommandations relatives à la soutenabilité et la praticabilité » des réformes.

La Libre BELGIQUE

# Pourquoi l'Arizona doit à nouveau mettre l'État à la diète

■ Dès la semaine prochaine, le gouvernement fédéral ouvrira les livres de comptes. Il doit trouver 10 milliards d'euros. Ce qui engagera une bataille à l'issue incertaine.

Éclairage Vincent Rocour

Nouveau moment de vérité dans la vie politique belge. Le gouvernement fédéral s'apprête à vivre – au minimum – un mois et demi de négociations intenses pour tenter de redresser les finances publiques. La semaine prochaine, le Premier ministre Bart De Wever (N-VA) et le ministre du Budget, Vincent Van Peteghem (CD&V) organiseront des échanges bilatéraux avec les cinq partis de la majorité pour tenter de dégager un plan d'économie qui recueille un consensus. Lorsque ce consensus semble pouvoir être atteint, l'équipe gouvernementale se réunira en conclave.

Une date est inscrite à l'agenda au marqueur fluo: le mardi 13 octobre, jour officiel de la rentrée du Parlement fédéral. Traditionnellement, le Premier ministre y fait son *State of*

*the Union* et présente son programme de l'année. Après avoir échoué à obtenir un accord avant le 21 juillet, Bart De Wever en fait sa nouvelle échéance. Et cette date est davantage contraignante. La Commission européenne attend l'épure du gouvernement belge au maximum une semaine plus tard. S'il n'arrive pas à boucler son budget à la mi-octobre, l'Arizona entrera dans une séquence instable, où sa propre survie sera mise en jeu.

Or, la situation nécessitera immanquablement des négociations tendues. Voici pourquoi.

## 1 L'état de la situation

En juin, le Bureau du plan et le Comité de monitoring ont sorti leurs perspectives économiques à quelques jours d'intervalle. Les

deux institutions allaient dans le même sens: la situation s'est dégradée. Le conflit au Moyen-Orient pèse sur la croissance économique, qui ne dépasserait plus 0,7 % du PIB en 2026 au lieu du 1,1 % initialement estimé. Et l'inflation grimpe à nouveau. Ce mardi, le Bureau du plan a revu à la hausse sa prévision pour 2026: cette année, les prix à la consommation augmenteraient en moyenne de 3,6 % alors qu'en février, l'organisme public de prévisions économiques tablait encore sur une hausse de 1,9 %.

Ces paramètres en berne ont forcément plombé des

que la dette publique était soumise à un effet "boule de neige", guette à nouveau. Selon les prévisions, les taux d'intérêt sur les marchés financiers dépasseront la croissance économique nominale (soit

Vu que les taux d'intérêt remontent sur les marchés financiers, c'est la panique. Sous la pression de cette hausse, la charge que paye l'État pour financer sa dette ne cesse de grimper.

l'inflation et la croissance réelle additionnées) à partir de 2031 sans un changement de cap. Cela signifie que la dette belge s'alimentera d'elle-même. "Un vrai cauchemar", frissonne-t-on dans les cénacles gouvernementaux.

Pour éviter ce fameux "effet boule de neige", il faut soit améliorer la croissance soit réduire la dette. Mais les leviers dont disposent

paramètres déjà bien mo-  
roses. Selon le Bureau du plan, le déficit  
cumulé de toutes les autorités du pays  
(État fédéral et entités fédérées) s'établira à  
6,4 % du PIB en 2031. En février, les esti-  
mations ne prévoyaient que 5,7 % du PIB  
de déficit, ce qui était déjà bien plus que  
l'objectif des 4,9 % fixé par le gouverne-  
ment lui-même.

L'Arizona fait valoir que le déficit serait  
encore bien plus élevé s'il n'avait pas en-  
trepris ses réformes comme celle du chô-  
mage ou des pensions. Sans elles, glisse-  
t-on dans les cénacles gouvernementaux,  
le déficit public en 2031 serait supérieur  
de 12 milliards d'euros (environ 2 % du  
PIB). Mais il est évident que ces efforts ne  
suffisent pas.

## 2 La grande menace

La grande inquiétude, c'est la remontée  
des taux d'intérêt. Depuis le début des an-  
nées 2000, les États ont pu emprunter de  
l'argent à peu de frais. Ils bénéficiaient de  
taux d'intérêt bien inférieurs à la crois-  
sance économique, ce qui leur permettait  
de récupérer facilement leur mise par les  
impôts. La Belgique aurait pu profiter de  
l'aubaine pour alléger sa dette. Mais elle a  
préférent utiliser cette situation favorable  
pour augmenter ses dépenses publiques –  
singulièrement ses dépenses sociales.

Les chiffres du Bureau du plan sont  
clairs. En 2002, les administrations belges  
ont dépensé l'équivalent de 48,6 % du PIB  
pour les politiques publiques. En 2025, ce  
taux s'élevait à 54,2 %. Dans le même  
temps, les recettes fiscales  
et parafiscales sont restées  
assez stables, passant de  
49,3 % du PIB en 2002 à  
49 % en 2025.

Maintenant que les taux  
d'intérêt remontent sur les  
marchés financiers, c'est la  
panique. Sous la pression  
de cette hausse, la charge  
que paie l'État pour finan-  
cer sa dette ne cesse de  
grimper. Toujours selon le  
Bureau du plan, cette  
charge (2,8 % du PIB) sera  
supérieure au montant (2,4 % du PIB)  
qu'elle devra emprunter pour financer ses  
politiques. Le spectre des années 80, lors-

les gouvernements pour  
doper la croissance sont relativement limi-  
tés. D'où la nécessité de limiter le déficit  
public au maximum.

## 3 L'objectif chiffré

En juin, le gouvernement s'est fixé pour  
objectif de réduire le déficit public de  
10 milliards d'euros. Cet effort permettrait  
à la Belgique de revenir à un déficit limité à  
4,5 % du PIB en 2031. C'est encore loin des  
3 % contenus dans les traités européens.  
C'est encore plus loin des 2,1 % de déficit  
conseillé par le Fonds monétaire interna-  
tional pour remettre la Belgique sur une  
trajectoire budgétaire vertueuse. Mais cela  
satisfera, et avec une petite marge même,  
la norme de dépenses minimales prônée  
par l'Union européenne. Cela suppose ce-  
pendant que le prochain gouvernement  
devra tailler à nouveau dans les finances  
publiques, probablement dans une pro-  
portion comparable, soit 10 milliards.

## 4 L'exploration des pistes

Ce sont surtout les dépenses qui ont aug-  
menté au cours des dernières décennies.  
C'est dans les dépenses que les partis de la  
majorité porteront principalement le fer.  
Le budget de la santé attise particulière-  
ment les convoitises. Mais au moins trois  
partis – le CD&V, les Engagés et Vooruit –  
défendront chèrement ce département.

Il devrait aussi y avoir l'une ou l'autre  
mesure pour augmenter les recettes. Il  
s'avère en effet que la ré-  
forme fiscale imaginée par  
le gouvernement pour allé-  
ger le coût du travail con-  
duirait, quand elle prendra  
sa vitesse de croisière à par-  
tir de 2029, à une baisse  
nette des rentrées fiscales –  
à environ 48 % du PIB con-  
tre 49 % en 2025. Certains  
partis plaident pour que  
cette diminution soit com-  
pensée, en tout ou en par-  
tie, par des recettes sur des  
revenus autres que le tra-  
vail. L'une des pistes les plus communé-  
ment avancées, c'est une hausse de la TVA.  
Mais le MR y est radicalement opposé.

Ce sont surtout  
les dépenses qui  
ont augmenté  
ces dernières  
décennies.  
C'est donc dans  
les dépenses que les  
partis de la majorité  
porteront surtout  
le fer.

# Le dialogue reste compliqué entre Valérie Glatigny et les acteurs de l'enseignement

■ Les syndicats annoncent de nouveaux mouvements de grogne dans les écoles ces prochaines semaines.

Ce mardi, la ministre de l'Enseignement Valérie Glatigny (MR) a convié à sa table les principaux acteurs de l'enseignement. L'initiative avait pour but de rétablir coûte que coûte le dialogue, abîmé par plusieurs mois de vive opposition autour des dernières réformes d'économie dans l'enseignement.

La première rencontre de la journée, avec les représentants syndicaux, a finalement fait chou blanc. Et pour cause, si la ministre maintient sa volonté de mettre sur pied un nouveau comité d'avis pour améliorer la concertation, elle refuse toujours de revenir sur les mesures adoptées, ce qui est une demande des syndicats.

## Un échec pour les syndicats

Au sortir de la réunion, les syndicats ont qualifié la rencontre d'"extrêmement décevante" et ont appelé à "durcir le mouvement" de contestation. *"La ministre campe sur ses positions. Elle a du sable dans les oreilles et ne veut pas entendre les difficultés dans les écoles. Je suis extrêmement déçu. Nous attendions autre chose que l'annonce d'un comité d'avis. J'ai perdu mon temps!"* s'est ainsi insurgé Roland Lahaye, de la CSC Enseignement. *"Il n'y a pas d'autre solution que de durcir le mouvement"*, a également abondé Luc Toussaint, de la CSGP Enseignement.

Interrogé par Belga, le cabinet de la ministre Glatigny parle lui aussi d'échec de la rencontre.

*"La CSC, la CGSP et Setca-Sel ont indiqué ne vouloir discuter que d'un refinancement de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le Fédéral, ou d'un recul sur les mesures d'économie, et ont donc quitté la table. La ministre a rappelé que la situation budgétaire ne s'était malheureusement pas améliorée, mais qu'elle avait entendu le mécontentement quant aux mesures d'économies et ne proposerait plus de nouvelles économies dans l'enseignement jusqu'à la fin de la législature"*, indique-t-on.

Selon le cabinet, la réunion s'est toutefois poursuivie avec les seuls SLFP et Appel (syndicats libres, Ndlr.). La ministre Glatigny relancera une invitation aux syndicats pour une nouvelle réunion le 13 octobre prochain.

## Une rencontre "simple mais convenable"

Dans le restant de la journée de ce mardi, les fédérations de pouvoirs organisateurs (PO) et les fédérations des associations de parents se sont ensuite succédé au cabinet de la ministre. Alexandre Lodez, secrétaire général du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) qualifie sa rencontre avec Valérie Glatigny de *"simple mais convenable"*. *"D'une part, on a pu poser toutes nos questions, comme on le fait régulièrement, et la ministre avait bien fait préparer les réponses par l'administration et son cabinet. Elle a aussi communiqué sur la mise en place d'un comité d'avis et son idée d'organiser cela dans les semaines qui viennent. Je ne peux qu'accueillir favorablement l'idée qu'on se remette autour de la table parce que c'est quelque chose que nous demandions"*, souligne-t-il.

Alexandre Lodez comprend toutefois la réaction des syndicats, étant donné les attentes différentes qu'ils avaient à l'égard du gouvernement. *"On n'a pas les mêmes rôles. Moi, je dois veiller à ce que l'école soit organisée. Eux doivent veiller à ce que les conditions de travail des enseignants soient optimales."*

## La grogne se poursuivra-t-elle ?

Dans les prochaines semaines, la grogne devrait se poursuivre, voire s'intensifier, à en croire les syndicats. Une nouvelle grande manifestation est d'ores et déjà

prévue à Liège le 10 septembre prochain. De son côté, le mouvement Mars Attacks! – à la pointe de la contestation au printemps – affirme que des actions à court, moyen et long terme seront envisagées.

Il est donc tout à fait possible de s'attendre prochainement à des semaines de grèves et d'actions semblables à celles des derniers mois, note Bernard Hubien, le secrétaire général de l'Ufapec (Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique). *"Étant donné que les positions de la ministre et des syndicats sont à ce stade irréconciliables, je ne vois pas qu'elle est l'autre voie possible pour débloquer la situation."*

De son côté, Alexandre Lodez ne croit pas à une réplique du scénario des dernières semaines de la fin de l'année scolaire. *"Je ne dis pas qu'il n'y aura pas une grève tous les mois, ou des actions symboliques, mais je ne m'attends pas à une perturbation en profondeur de l'école"*, prédit-il.

Caroline Vandenabeele

